

Séance du 24 juillet 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt quatre juillet à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison Commune sous la présidence de Monsieur DODELIN François, Maire.

Étaient présents :

Madame SANSON Sophia, Messieurs GUILBERT Alain, FOSSÉ Michel, LETELLIER Gérard, DAVID Michel, AUDIGER Serge, et LECLERCQ Guillaume.

Absents excusés :

Monsieur FORSCHLÉ Jean-Pierre donne pouvoir à Monsieur GUILBERT Alain, Monsieur DELAFOSSE René donne pouvoir à Monsieur DODELIN François, Monsieur BENARD Éric.

Secrétaire de Séance : Monsieur LECLERCQ Guillaume.

APPROBATION du compte rendu du **20 avril 2018.**

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité des voix le compte rendu.

DÉLIBÉRATION

Concernant le tarif de la cantine scolaire qui s'élève actuellement à 3,30 €.

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter la cantine.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des voix.

DÉLIBÉRATION

Concernant la garderie de l'école qui est actuellement à 1,17 € la demi-heure.

Soit 2,34 € de l'heure.

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter la garderie.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des voix.

DÉLIBÉRATION

Concernant la subvention J.S.M.E.R de 2018-2019.

Nous avons délibéré le 8 Mars au budget 2018 une subvention de 20 000 € pour l'association J.S.M.E.R. (Jamais Sans Mon Ecole Rurale)

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer afin d'attribuer une subvention pouvant aller jusqu'à 20 000 € pour la période du 1er septembre 2018 au 31 août 2019.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des voix.

DÉLIBÉRATION

Concernant le voyage pédagogique en Espagne du Collège « les Hauts du Saffimbec » de PAVILLY.

Vu, la délibération 3/2012 du 24 janvier 2012 sur la participation d'un montant de 8,00 €/jour pour les enfants de notre commune.

Monsieur le Maire propose de régler la participation au voyage de l'enfant Solène AVENEL (7JX 8,00 €) soit un montant de **56,00 €** séjour qui a eu lieu du 9 juin au 15 juin 2018.

Le montant sera réglé directement à Monsieur et Madame Stéphane AVENEL.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des voix.

DÉLIBÉRATION

Concernant le Centre Aéré de Fresquiennes.

Monsieur le Maire propose de régler la participation aux journées du centre aéré de Fresquiennes pour l'enfant Adèle ONESIME du lundi 16 au vendredi 20 juin 2018 (5JX 4€) soit un montant de **20,00 €** qui sera réglé directement à Monsieur et Madame Jérôme ONESIME.

Pour les enfants Noah et Axel LECLERCQ du 17 au 20 juillet et du 24 au 27 Juillet 2018 (8JX4€) X2 soit 64,00 € qui seront réglés directement à Monsieur Guillaume LECLERCQ ou Madame Hélène CHARLES.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des voix

DÉLIBÉRATION

Concernant la participation aux fonds Départemental d'Aide aux jeunes 2018.

Soit une participation de 0,23€ par habitant.

Monsieur le Maire informe son Conseil Municipal que la Commune verse déjà une cotisation à l'Association « Mission Local des Jeunes ».

Le Conseil Municipal s'abstient à l'unanimité des voix.

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur DAVID demande à ce que Monsieur BRUMENT passe pour l'entretien des trottoirs et du caniveau à Goupillières Vallée.

Monsieur DAVID demande à Monsieur le Maire pour étudier une mise en place de panneaux d'agglomération entrée et sortie à Goupillières Vallée.

Il a été soulevé des problèmes au niveau du ramassage des poubelles :

- Secteur oublié
- Nuisances sonores (Klaxon, etc....).

Monsieur le Maire a indiqué qu'il en ferait part à la Communauté de Communes.

La séance est levée à 18h45.